



## COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil Municipal de Saint-Quentin-Fallavier, dûment convoqué le 17/09/2024, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mathieu GAGET, Maire. Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Evelyne GRAS à Alexandre CACALY, Géraldine LAVIELLE à Bernadette CACALY, Henri HOURIEZ à Andrée LIGONNET, Diane ROCHET à Thierry DEGLAINE, Carole BARBIER à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Gregory RONDOT à Sophie GAULTIER, Gaelle VUILLOT à Beatrice PERRET

Absents : Laurie CHAMPAVIER-BAHOUYA, Sebastien BERENGUER.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Béatrice JOBERT a été désigné(e).

**DELIB 2024.09.23.8**

**OBJET : Participation financière conférence Gen'Z: les nouveaux Z'employés**

Depuis plus de 20 ans, la commune de Saint-Quentin-Fallavier est partenaire avec la Ville de Villefontaine et France Travail pour l'organisation du Forum de l'Emploi du Nord Isère dont l'objectif est de faciliter les contacts entre les demandeurs d'emplois et les recruteurs.

Cette année, le Forum est remplacé par un nouvel événement intitulé « Résonances économiques ». Cet événement programmé Mardi 08 octobre 2024 à 18h30 à Villefontaine repose sur l'organisation d'une conférence à destination des entreprises du territoire, des élus et des partenaires. L'objectif de la conférence est de mieux comprendre la génération Z\* pour mieux les manager et réussir son intégration en entreprise en abordant les thématiques suivantes :

- La Génération Z : comprendre et manager les nouveaux employés
- Les clés pour réussir l'intégration de la génération Z en entreprise
- Génération Z : Défis et opportunités pour les entreprises
- La Génération Z et l'avenir du travail

\* La génération Z regroupe les jeunes nés entre 1995 et 2010.

En vue de l'organisation de cet événement, la Ville de VILLEFONTAINE sollicite une subvention de 1000€ au titre du partenariat avec la Commune.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **ACCORDE** une subvention de 1000€ à la ville de Villefontaine pour l'organisation de la conférence « Gén'Z : les nouveaux Z'employés ».
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

## Adoptée à l'unanimité

St-Quentin-Fallavier, le 23/09/2024

Publication et transmission en sous préfecture le 3 octobre 2024 03/10/2024

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20240923-Imc115809-DE-1-1

Le Maire

Mathieu GAGET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.